CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E39545** **VALABLE JUSQU'AU** **08/04/2027**

ÉDITÉ LE 11/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/02/1985

Raison sociale : CHABRIE ISOLATION

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 14/02/2018

Capital : 29 880

1116 ALLÉE DE LA SEYNES
TECHNOPOLE AGEN GARONNE
47310 SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AGEN 331 802 900

Siret : 331 802 900 00042

Téléphone : 05 53 98 15 15 **Fax :**

Portable : 06 59 96 60 19

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 7106721

Responsabilité légale :
MAVALBA (948 494 521) / GUILLOU THOMAS DIRECTEUR GÉNÉRAL / GUILLOU MATHIEU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 277788W1244000 /001 503644/42

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 277788W1244000 /001 503644/49

Site Internet : http://www.chabrie-isolation.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

E-mail : info@chabrie-isolation.fr

Effectif moyen : 34 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 9 500 000 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7312	Isolation frigorifique (Technicité confirmée)	34	16/01/2024
7313	Isolation frigorifique (Technicité supérieure)		16/01/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/02/2026 16:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.